



COMMUNIQUÉ FFPB

Fin du Perchloroéthylène sur le territoire français au 1^{er} janvier 2022

A partir du 1^{er} janvier 2022, sur l'ensemble du territoire français, l'utilisation de perchloroéthylène sera totalement interdite dans les installations de nettoyage à sec jouxtant des locaux occupés par des tiers : particuliers, commerces ou entreprises (cf. rubrique ICPE n° 2345, arrêté ministériel du 5 décembre 2012).

C'est donc la fin du processus de sortie du Perchlo de notre profession, pour lequel la FFPB aura lutté pour obtenir un calendrier acceptable et 22 M€ d'aides à l'investissement. Ce processus aura duré 9 ans, et les professionnels auront pu bénéficier des aides financières de la part des Agences de l'Eau, de l'Ademe et de la CNAM-TS pour l'investissement dans du matériel neuf mettant en œuvre des solutions de nettoyage alternatives.

Ce processus aura malheureusement contribué à la fermeture de près d'un quart des points de vente (environ 1000) qui, trop fragiles, n'ont pas pu supporter l'investissement nécessaire.

Les professionnels qui, négligeant cette obligation, continueraient à opérer une installation au Perchloroéthylène, se retrouveront donc dans l'illégalité au 1^{er} janvier prochain. Ils ne sauraient se prévaloir d'aucune dérogation, ni obtenir de soutien de la part de notre organisation professionnelle.

La responsabilité des chefs d'entreprise dans cette situation se trouve de fait engagée. Ils risquent, non seulement une sanction administrative voire une sanction pénale avec les amendes assorties, mais surtout l'interdiction d'exploiter (fermeture immédiate).

[La FFPB rappelle que l'élimination des boues en milieu naturel entraîne les sanctions les plus lourdes puisqu'elles vont jusqu'à l'emprisonnement.](#)

La FFPB espère la plus large diffusion possible de ce document auprès des professionnels concernés dans l'espoir de voir les dernières machines au Perchlo mises au rebut ; nous pouvons compter au premier chef sur nos partenaires fournisseurs, mais aussi techniciens, formateurs...

A tous, la FFPB demande de faire passer le message afin que notre profession ne soit plus montrée du doigt après tous les efforts qu'elle a fournis.

Notre image change, défendons-là !